

Réunion du Bureau du CFCOT

13 décembre 2021 – 9h – 12h30

56 rue, Boissonade - 75014 Paris et Visioconférence

Présents : C. Garreau de Loubresse, P. Journeau, F. Gouin, F. Loubignac, R. Coursier, V. Beauthier, C. Bronfen
Rue Boissonade :

Visioconférence : C. Trojani, P. Adam, B. Boyer, L. Obert, A. Viste, E. Baulot, YP. Charles, F. Farizon, A. Poichotte,
J. Tabutin, P. Thoreux, H. Thomazeau

Excusés : B. Dohin, P. Tracol, JM. Leleu, P. Martz, N. Reina, S. Boisgard, P. Mansat, T. Odent, P. Boisrenoult, L. Galois,
G. Odri, B. Boyer, P. Bizot, J. Brilhault, X. Flécher, C. Nich, O. Gille, C. Hulet, T. Fabre, H. Migaud, M. Uzel, E. Servien,
D. Mainard, F. Dujardin, JC. Bel, L. Mathieu, E. Masmejean, P. Massin, P. Rosset, S. Terver, R. Vialle

1. Validation du dernier CR (P. Journeau)

- Aucune remarque n'est formulée et le CR du bureau d'octobre est validé.

2. Résultats des élections (P. Journeau)

a. Les membres sortants

- Pour les HU, C. Garreau, P. Journeau, Ph. Liverneaux, et C. Trojani
- Pour les PH, P. Jouffroy et C. Bronfen
- Pour les libéraux, P. Métais et F. Cueff
- Le président adresse ses vifs remerciements aux membres terminant leur mandat, pour la qualité de leur participation et des échanges. Ils ont œuvré durant leur mandat, apportant compétence et idées.

b. Accueil des nouveaux élus

- Les élections se sont tenues par voie électronique du 25 au 8 décembre. 236 membres ont voté (ppt joint, détaillant l'ensemble des candidatures, et les voix obtenues pour chacun)
- Les candidats ont envoyé pour certains une lettre d'intention qui a pu être adressée à l'ensemble des membres du Collège.
- Dans le groupe des HU, sont élus, C. Garreau, P. Journeau, A. Viste et G. Odri
- Pour le groupe des PH et libéraux, un pédiatre devait obligatoirement être élu dans l'un des deux groupes, en remplacement de C. Brofen. Deux pédiatres étaient en lice et ont été départagé selon leur nombre de voix.
- Ainsi dans le groupe des PH, ont été élus Bertrand Boyer et Raphael Coursier (pédiatre) et pour le groupe des libéraux, C. Trojani et Violaine Bauthier.

c. Election du nouveau Président, du secrétaire général et du Trésorier

A l'issue des élections des nouveaux membres du bureau, ce dernier doit désigner les futurs président, secrétaire général et trésorier, selon les candidatures reçues

- Est candidat au poste de Président C. Garreau. Il est élu à l'unanimité de l'ensemble du bureau.
- Est candidat au poste de secrétaire général P. Journeau. Il est élu à l'unanimité de l'ensemble du bureau.
- Est candidat à la fonction de trésorier C. Trojani qui est élu à l'unanimité de l'ensemble des membres du bureau.

3. Cours AO 2022 (L. Galois, JC Bel, A. Poichotte)

d. Recensement des étudiants de phase socle

- Un nouvel appel aux coordonnateurs locaux est fait afin qu'ils puissent donner les coordonnées complètes des étudiants inscrits en phase socle 2021. Cela est supervisé par les coordonnateurs régionaux, mais il est

de la responsabilité des coordonnateurs locaux de leur faire parvenir les informations. Ce n'est que grâce à l'exhaustivité de ce listing que les internes ainsi que leurs coordonnateurs respectifs pourront être contactés et être destinataires de toutes les informations.

e. Modalités

- Il existe actuellement des difficultés avec l'hôtel, car l'hébergement sur place n'ayant plus lieu, les salles de cours de la mezzanine ne sont plus attribuées, et seront remplacées par des chambres. L'accueil et l'organisation des ateliers est donc nettement moins pratique et dans ces conditions, l'AO réfléchit à une nouvelle localisation dont ils nous feront part au plus vite.
- La date du prochain cours, destiné aux étudiants de la phase socle 2021 est du 14 au 17 mars 2022.
- Le cours pourra être intégré dans le contrat de formation, mais de façon non obligatoire puisqu'il est pour l'instant toujours payant (150 euro).
- La réflexion est en cours pour le rendre gratuit et donc obligatoire, si un changement de lieu était acté. Une réunion doit avoir lieu entre le Collège, les responsables pédagogiques du cours et les responsables de l'AO pour tenter d'avancer sur ce point, en réponse au courrier que le Collège avait envoyé en juillet dernier.
- Les chefs de service, via les coordonnateurs, seront informés des dates du cours, de la nécessité de libérer les internes en phase socle, pour ceux qui souhaitent participer.

4. DU implants orthopédiques (B. Boyer)

- L'idée générale de ce DU est de créer un pont entre ingénieurs et chirurgiens, de façon à relancer l'innovation. Il est organisé en association avec l'école des Mines de St Etienne
- Le programme est présenté de façon exhaustive. Il paraît particulièrement chargé, même si le contenu est très intéressant.
- C. Garreau propose l'idée de faire participer les sociétés partenaires, en l'occurrence la SFHG et la SOFEC, qui sont à la fois grands utilisateurs mais également parfois concepteurs d'implants.
- Il y a environ 5 à 10 internes inscrits par an à ce DU et il est demandé le soutien du Collège à ce DU.
- Les principales remarques formulées par le bureau sont les suivantes :
 - o Il est indispensable d'inclure les différentes sociétés partenaires pour l'élaboration du programme et les enseignants
 - o L'esprit de la réforme R3C va à l'encontre de la création de DU, de sorte qu'il est proposé d'en faire un enseignement optionnel au cours de la phase de consolidation ou à la fin de la phase d'approfondissement.
 - o Le bureau propose un rapprochement avec la SFA pour bien faire comprendre ce qui existe déjà avec d'autres sociétés partenaires et dans quel esprit ces enseignements sont organisés.
 - o La formation doit avoir des membres formateurs du Collège, et que ces membres enseignants soient agréés par la société partenaire
 - o Enfin, le respect de la charte TEEPEE est indispensable pour la promotion de ce projet.
- .

5. Organisation R2C (C. Garreau, G. Odri, A. Poichotte)

f. Référents nationaux et régionaux

- Ils sont indispensables en raison de la nouvelle docimologie R2C : QROC, QRM, TCS, voire dossiers progressifs courts.
- Le Collège a donc voulu créer, une organisation identique à celle de la R3C, avec des coordonnateurs régionaux, s'adjoignant toutes les compétences locales en matière de rédaction, de façon à mutualiser toutes les forces vives et permettre un partage national des données d'examen.
- Les ECOS se font désormais en stage, puis l'examen ECOS national se tiendra en mai 2024.
- Cette nouvelle docimologie impose des règles de rédaction, tout en respectant le programme et nécessite de s'approprier tout ce nouveau langage.

g. Plateforme R2C

- La plateforme CFCOT-THEIA proposée par les universités reste cantonnée à chaque université et sans possibilité de partage entre les différentes facultés.
- G. Odri a constitué un groupe d'experts et de référents sur le territoire national, de manière à pouvoir avoir une représentativité nationale et mutualiser ainsi toutes les questions.

- L'idée est de créer une plateforme THEIA- CFCOT, afin de partager l'ensemble des documents liés à la spécialité sur l'ensemble du territoire national.
- Ce serait une plateforme privée à l'usage exclusif du Collège avec une forme de partage « donnant/donnant » : chaque membre participerait à l'incrémentation de la base de données et aurait alors le droit de « piocher » dans la banque pour son usage universitaire local.
- Le coût est de 6000 euro par an, largement couvert par les cotisations.
- Le bureau donne mission à G. Odri et A. Poichotte pour discuter avec Theia et entamer un projet.

h. Programme. Groupes de spécialités

- C. Garreau présente les groupes de spécialités pour les items de rang B qui serviront à choisir sa spécialité.
- Il est rappelé qu'il est tout d'abord nécessaire de valider les items de rang A à 70%.
- Ensuite, les items de rang B permettent d'accéder à la spécialité. Cela signifie qu'un étudiant voulant faire de l'orthopédie choisira le groupe des spécialités au sein duquel l'orthopédie est localisée. Il devra alors travailler l'ensemble des items de rang B de toutes les spécialités du même groupe.
- H. Thomazeau s'émeut de la catégorisation des spécialités chirurgicales dans le domaine purement technique et non pas clinique. Il va prendre contact avec O. Farges pour faire supprimer cette dénomination.

6. Contrat de Formation R3C (F. Gouin, A. Poichotte)

- Présentation de la fiche élaborée par F. Gouin et A. Poichotte. Elle reprend les données qui sont mentionnées dans le contrat officiel du JO. Elle sera en ligne sur le site du Collège, et représente simplement un outil à la disposition des coordonnateurs : En effet, elle est accessible en ligne, les données sont aisées à saisir et elles le sont de façon définitive. Elles peuvent donc être facilement utilisées pour le suivi des internes et tout ce qui se rapporte à ce contrat, en rappelant qu'il est obligatoire. Restent à déterminer les restrictions d'accès pour chaque coordonnateur (règles RGPD) : Les login et mots de passe seront spécifiques pour chaque coordonnateur pour cet accès. Une secrétaire peut parfaitement saisir les données, mais elle doit simplement demander un accès propre.
- Les fiches de tous les internes doivent pouvoir être visualisées par l'ensemble des coordonnateurs, ce qui simplifie grandement la gestion nationale, notamment en cas d'interCHU
- L'interne a accès à sa fiche et peut ainsi contrôler et demander à modifier des éléments si nécessaire.

7. Représentant CFCOT à l'UEMS-EBOT (D. Chauveaux)

- D. Chauveaux devait nous exposer les raisons pour lesquelles la participation à l'UEMS et l'EBOT est fondamentale, mais il n'a pu être présent. Néanmoins des échanges précédents permettent de dégager certains points.
- Le collège est convaincu de l'importance de cette mission, ce d'autant que les textes précisent que l'examen oral de fin de DES doit se faire selon le format EBOT.
- D'autre part, le collège a validé lors du précédent bureau la mise en route de l'interim exam (test) comme évaluation par contrôle continu non sanctionnant, la progression des internes.
- T. Odent s'était occupé du déploiement de l'interim exam et avait présenté les modalités et les résultats. Dans cette perspective, il est candidat pour assurer cette mission UEMS-EBOT en remplacement de D. Chauveaux qui cesse son activité. Cette mission regroupe toutes les activités européennes d'enseignement, de tests et d'examens.
- Le bureau valide cette candidature et T. Odent sera membre es qualité du bureau, représentant UEMS.

8. Dates des bureaux 2022

- Les dates retenues pour les prochains bureaux (qui sont associés aux séminaires des coordonnateurs R2C et R3C l'après-midi) sont : 21 mars, 27 juin, 3 octobre, et 12 décembre.

9. Questions diverses

- L. Obert propose de mutualiser la date du bureau d'octobre et de l'examen du Collège, soit le 3 octobre. Cela décale simplement la date de réception des dossiers au 31 mai. Le bureau valide la date du 3 octobre pour l'examen oral du Collège
- F. Loubignac souhaite connaître l'avancée de la représentation des sociétés partenaires : la lettre va partir, et le bureau attendait le renouvellement et le résultat des élections pour poursuivre ce point

- F. Gouin propose que le GSF-GETO se mette à disposition de toutes les sociétés partenaires lorsque l'un des sujets traités intéresse la pathologie tumorale. J. Tabutin, au nom de la SFHG, recommande que le GSF-GETO s'occupe de toute cette partie le concernant.
- L. Obert propose qu'une partie des dividendes du livre référentiel soit reversée aux auteurs et au coordonnateur du livre (P. Mansat): la question est mise au vote. Le résultat est 2 voix pour, 7 voix contre, et 3 abstentions. Les dividendes seront donc reversés au Collège, comme pour les éditions précédentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15

13h30 : Séminaire des coordonnateurs

Prochaines réunions du CFCOT

21 mars, 27 juin, 3 octobre, et 12 décembre 2022

De 9h à 12h30